



Calcul employeur erronné montant de saisie sur salaire

Par **Junko**, le **05/01/2011** à **17:01**

Bonjour,

Suite à une saisie sur salaire, l'employeur de mon conjoint a calculé que le montant de la retenue (sur le salaire brut+13ème mois soit 3350e) serait de 1250e environ. Or le net s'élevant alors à 1450, la retenue représente la quasi-totalité de la paye de mon conjoint, il ne reste que 260e. Je suis allée sur différents sites où il est expliqué que le montant de la saisie doit se faire sur le net soit 1450e et dès lors le calcul avec barème donne un montant de 296e. J'ai contacté le service paye de l'employeur qui m'assure que leur calcul est le bon. Pourriez-vous m'indiquer si j'ai tort et sinon quel recours a-t-on pour que l'employeur répare ce préjudice sachant que nous ne pouvons ni payer le loyer ni les charges ?

Merci de votre aide,

Cordialement,

Mlle Nadhia Zouari

Par **P.M.**, le **05/01/2011** à **17:12**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier](#)

Sans tenir compte de personne à charge, il devrait donc rester à peine plus de 1250 €...!